

**Assemblée générale**

Distr. générale
29 avril 2010
Français
Original: anglais

**Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international**
Quarante-troisième session
New York, 21 juin-9 juillet 2010

Ordre du jour provisoire annoté et calendrier des séances de la quarante-troisième session

Rectificatif

Paragraphe 1

Substituer au texte actuel:

1. La quarante-troisième session de la Commission se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 21 juin au 9 juillet 2010 (le 5 juillet étant un jour férié)¹. La session sera ouverte le lundi 21 juin 2010 à 10 h 30 (pour plus de détails sur le calendrier de la session, voir ci-dessous, sect. III, par. 73 à 80). Au 21 juin 2010, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sera composée des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bélarus, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Égypte, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Gabon, Grèce, Honduras, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Lettonie, Malaisie, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Namibie, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Venezuela (République bolivarienne du).

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 17 (A/64/17), par. 435.*

Paragraphe 62

Au lieu de 14 au 18 mai 2011 lire 14 au 18 mars 2011.

